



Keumgang Open

Samedi 18 janvier 2025

KYORUGI

De Soeverein Sportveldenstraat 10 3920 Lommel

VZW TKDschoool Keumgang



VZW Taekwondo Vlaanderen



Taekwondo.be • www.taekwondodiest.be



ORGANISATION

VZW TKDschool Keumgang sous les auspices de **Taekwondo Vlaanderen** avec la coopération de **La Ville Lommel**

LICENSE

Les participants belges doivent être en possession d'une licence de taekwondo valable délivrée par une des fédérations de taekwondo régionales reconnues et subsidiées.

Les participants étrangers doivent être en possession d'une licence valable d'une fédération de taekwondo reconnue qui offre WT taekwondo.

Pas de licence valable (avec photo d'identité ou carte d'identité) signifie pas de participation.

RESPONSABILITÉ

Chaque participant participe sous sa propre responsabilité.

ACCÈS

Spectateurs : 8 € pp • gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Règlement pour les visiteurs: [Intern reglement](#) et [Tuchtreglement](#).

Coache : 0-5 participants : 1 coach gratuit

6-10 participants : 2 coach gratuit

> 10 participants : 3 coach gratuit

Chaque entraîneur supplémentaire paie les frais d'entrée.

LIEU

De Soeverein Sportveldenstraat 10 3920 Lommel

INFORMATION

Concernant l'organisation : Jelle Vicca – jellevicca@hotmail.be Telefoon: +32 473 49 53 72

Concernant les registrations : recreatie@taekwondo.be • +32 11 87 09 19

ARBITRES

Coordinateur Kyorugi : **David Beckers** • david_beckers@hotmail.com

et **Sarina Vanrussett** sporttechnisch@taekwondo.be

RÈGLEMENT

TKDV/WT-règles: www.taekwondo.be • downloads • compétitie

Les participants doivent apporter leur propre protection et de pieds électronique.

CATÉGORIES

On ne peut participer que dans une seule catégorie. Il n'y aura pas de combinaison des catégories de poids.

C'est l'année de naissance de l'athlète qui compte :

	Ceinture*	Année de naissance	Contact de la tête	Protège dents	Des gants
--	-----------	--------------------	--------------------	---------------	-----------



Taekwondo.be • www.taekwondodiest.be



Pupilles	A+B, C	2018-2017	Pas autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Minimes	A+B, C	2016-2014	Pas autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Cadets	C	2013-2011	Pas autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Cadets	A+B	2013-2011	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Juniors	A+B, C	2010-2008	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire
Seniors	A+B, C	2008-...	Autorisé	Obligatoire	Obligatoire

* A+B = à partir du 4^{ème} kup ou ceinture bleu

C = 8^{ème} - 5^{ème} kup ou jusqu'à ceinture vert-bleu

Un compétiteur qui est dans la dernière année d'une catégorie d'âge peut participer dans la catégorie d'âge supérieure. Par exemple, un minime né en 2014 peut participer dans la catégorie cadette. L'entraîneur choisit, avec le compétiteur, dans quelle catégorie d'âge il participera. Cependant, cela ne s'applique pas aux pupilles, ils ne peuvent participer que dans leur propre catégorie d'âge. Dans cette catégorie les filles et les garçons peuvent être pris ensemble. Pour l'année de naissance 2008 un compétiteur peut rejoindre les juniors ou seniors.

La limite de poids est déterminée par le critère d'un nombre décimal à partir de la limite. Par exemple, ne dépassant pas 29 kilogrammes est défini comme jusqu'à 29,0 kg, 29,1 kg est défini comme étant supérieur à la limite. Jusqu'à 99 grammes sur le poids est autorisé.

Catégorie	Sexe	Catégorie de poids
Pupilles	F+H	-20, -22, -24, -26, -28, -30, -32, -34, -36, +36kg
Minimes	F+H	-24, -27, -30, -33, -36, -40, -44, -48, -52, +52kg
Cadets	Femmes	-29, -33, -37, -41, -44, -47, -51, -55, -59, +59kg
	Hommes	-33, -37, -41, -45, -49, -53, -57, -61, -65, +65kg
Juniors	Femmes	-42, -44, -46, -49, -52, -55, -59, -63, -68, +68kg
	Hommes	-45, -48, -51, -55, -59, -63, -68, -73, -78, +78kg
Seniors	Femmes	-46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73kg
	Hommes	-54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87 kg

CHANGEMENT DE CATÉGORIE

En cas de surpoids ou en cas d'un enregistrement incorrect (catégorie, grade, ...) les frais de changement de **15 EUR** seront payés immédiatement à l'organisateur le jour du tournoi.

Sur présentation de la preuve de paiement, une nouvelle carte d'accréditation doit être demandée auprès du coordonnateur technique et on doit ensuite être **repesé avant la fin du pesé comme prévu dans l'horaire**. Dans le cas contraire, il y aura disqualification définitive.

Les participants qui restent seuls dans leur catégorie de poids après la fermeture de la pesée, peuvent être transférés à la catégorie de poids suivante (si possible). Il ne faut pas payer pour ce changement.

HORAIRE

VENDREDI 17 JANVIER 2025

19:00 - 21:00

Enregistrement et de pesée pour toutes les catégories dans De Soeverein sportvelden 10 Lommel

SAMEDI 18 JANVIER 2025

Pupilles • Minimes • Cadets C

07:30 - 09:00

Régistration

07:30 - 09:00

Pesée (L'accès à la pesée sera fermé à **08:45**)

09:30-12:30

Compétitions (+/-)

Cadets A+B • Juniors • Seniors • Masters

07:30 - 10:30

Régistration



Taekwondo.be • www.taekwondodiest.be



- 09:15- 11:00** Pesée (L'accès à la pesée sera fermé à **10:45**)
- 12:30 - 20:30** Compétitions (+/-) La compétition commence immédiatement après la compétition des pupilles, minimes et cadets c. Les seniors et juniors devraient absolument être dans la salle à **11h 00**

Les participants qui seront en retard seront rejetés. Ils n'ont pas droit au remboursement des frais d'inscription.

La cérémonie de remise des prix suivra immédiatement sur les tapis.

SYSTÈME ÉLECTRONIQUE : DAEDO

Cadets A+B et tous les juniors, seniors : Les plastrons et casques électroniques G2 de DAEDO seront mis à disposition par l'organisation.

Cadets C et tous les pupilles et minimes : Les plastrons électroniques G2 de DAEDO seront mis à disposition par l'organisation.

Les protecteurs de pied électroniques et autres équipements de protection obligatoires doivent être apportés par les participants eux-mêmes. Vend de protège-pied sur place..

SYSTÈME DE COMPÉTITION

Pupilles, Minimes/Cadets, Juniors/Seniors: 3x1,5 min avec 0,5 min de pause entre les tours

L'organisateur peut toujours décider de changer ou réduire ces durées.

Toutes les catégories utiliseront le 'best of 3'-système.

INSCRIPTIONS

- Site web Martial Events • www.martial.events/fr
- Deadline **Vendredi 10 janvier 2024 jusqu'à 23:59** (max. **900** participants)
- Prix d'inscription - Paiement par virement bancaire pour :
- o **50 euro/athlète**
- Het bedrag moet uiterlijk Maandag 13 januari 2025 op de rekening staan.**
- Si le montant n'est pas sur notre compte le **Lundi 13 janvier 2024** et en cas de paiement sur place en espèces : **5 EUR** extra par athlète
- Envoyez une preuve de paiement à hvanrompay@hotmail.com
- Il est obligatoire de payer pour tous les athlètes qui sont inscrites.
Aucun remboursement possible.
- Compte bancaire **VZW TKDschool KEUMGANG**
IBAN: BE44 7310 2217 1545
BIC:KREDBEBB
- REF: nom du club + nombre de participants + Kyorugi**
Les paiements doivent être regroupés par club. Pour les membres payant individuellement ou en cas de référence incomplète, des frais d'administration de 5 euros par participant seront obligatoire

CARTE DE COACH

La carte de coach du TKDV, AFBT et/ou WTE est obligatoire.

Les coaches peuvent seulement entrer dans l'espace de compétition avec leur athlète en survêtement et chaussures de sport avec une carte coach du TKDV/ABFT/WTE valide.

Âge minimum des coaches : 18 ans.



Taekwondo.be • www.taekwondodiest.be



PRIX

Individuel : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} place.

Classement des clubs : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} place. en fonction du résultat total des Cadets AB – Juniors AB et Seniors AB

COVID-19

Lorsqu'il est nécessaire de prendre des mesures supplémentaires toutes les mesures et informations relatives à COVID-19 sont recueillies dans le protocole de santé qui l'accompagne. Toutes les participants sont censés avoir lu le protocole sanitaire avant d'entrer sur le site de la compétition. En participant au concours, ils s'engagent à le suivre.

VOYAGE EN BELGIQUE

Pour connaître toutes les restrictions et conditions relatives aux voyages à l'intérieur et à l'extérieur de la Belgique, veuillez consulter le site : <https://www.info-coronavirus.be/fr/>

AÉROPORT

Eindhoven:distance:33km

Bruxelles-Zaventem: distance 120 km

ACCOMMODATION

Center Parcs Vossemereen Elzen 145 3920 Lommel

SUNPARKS KEMPISCHE MEREN POSTELSESTEENWEG 100 2400 Mol

RÉSERVER POUR LES DEUX SITES TEL: 0032 11 548 206



Taekwondo.be • www.taekwondodiest.be

